

Département 06

la  
cgt

ÉDUC'  
ACTION

N°1  
Janvier 2007

## L'I.R.E.

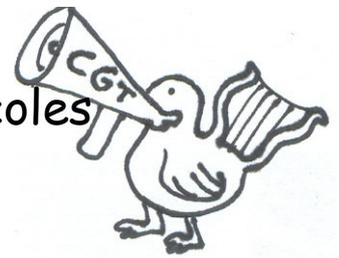
Lettre d'Information Rapide aux Ecoles

Sden-Cgt Educ' Action

4 Place St François

06300 Nice

06/63/57/64/72 sden1d06@free.fr



### L'I.R.E.

Nouvelle année, nouvelle parution... Il nous est paru indispensable au delà du Bimensuel Flash de nous doter de cette Lettre d'Information Rapide aux Ecoles qui permettra entre 2 Flash de donner les informations nécessaires. On a aussi pensé à celles et ceux qui n'ont pas accès à internet ou un accès difficile (Ecoles ou adhérent-e-s).

#### Editorial

Au moment où nous mettons sous presse cette Lettre, les résultats de la carte scolaire ne sont pas connus... Ce que nous connaissons à défaut c'est la ponction sur la dotation académique (16)...

En lisant les circulaires ministérielles et les statistiques, a priori quoi de plus normal... Les effectifs baissent alors on peut fermer des postes!!! Sur le plan mathématique, raisonnement juste... mais sur le plan des conditions de travail des enfants et des enseignant-e-s quid?

Avons nous 25 élèves par classe en maternelle (20 en ZEP, et en petite section)? Avons nous 25 maximum dans toutes les classes élémentaires (20 en ZEP), n'y-a-t-il aucun problème de remplacements, la Formation Continue est-elle suffisante?... On

pourrait en rajouter, mais à quoi bon? Chacun le sait la situation s'est dégradée depuis des années, et chacun-e s'est habitué-e à la pénurie. La seule logique de nos gouvernants, c'est une logique comptable, à aucun moment la notion d'intérêt du Service Public et des enfants qui lui sont confiés n'est pris en compte!

Les raisons de se battre pour que l'Ecole Publique ait les moyens qu'elle mérite ne manquent pas. Les raisons de se mobiliser pour les Services Publics dans leur ensemble non plus! A nous, à vous de se saisir de ces problèmes et de nous rassembler dans les écoles, les établissements et service pour organiser cette mobilisation. Préparons collectivement la grève du 8 février!

Yvon Guesnier

## Carte scolaire Maternelle... Nous c'est 25!

Chaque rentrée et chaque carte scolaire amènent la même question sur la scolarisation des enfants à l'école maternelle. Combien encore cette année ?

L'année dernière, nous avons lancé un mot d'ordre appelé « moins 1 », car il s'agissait de baisser les effectifs des classes de moins 1 élève..... pour aller vers 25 ou 20 en ZEP, et de baisser de 30 à 28 dans certains endroits.

En fait l'actualité a fait que cela s'est fait naturellement, plusieurs centaine d'enfants manquant à l'appel à la rentrée des prévisions ministérielles!!!!

Comme nous l'avons écrit dans un article précédent, que va-t-il donc se passer à cette carte scolaire pour la rentrée ?

Le Sden-CGT continuera à défendre cette position intermédiaire, tout en poussant à n'avoir que 25 élèves par

classe, et refusera toute fermeture ou blocage qui entraînerait des classes au-dessus de 25.

Le texte sur la scolarisation des enfants handicapés met les écoles maternelles en première ligne, de tâtonnements, de surcharge de travail, avec des AVS au rôle mal défini, aux compétences limitées (quand on a la chance d'en avoir). Aussi il est temps de reconnaître que nous devons avoir moins d'élèves qu'il y a 25 ans.

Nous sommes attaqué-e-s de tous côtés, directeurs et directrices, enseignant-e-s spécialisé-e-s, personnels se déplaçant, personnels remplaçants, dans nos conditions de travail et dans notre dignité.

Aussi compte-tenu des échéances électorales, il est temps de montrer notre détermination à refuser d'être ainsi maltraité-e-s;

Il suffit d'une étincelle!

Viendra-t-elle des écoles maternelles ?

Elisabeth Caron

### Sommaire:

Page 1 Editorial

Page 2: Maternelle

Page 3: Direction. Parlons clairs.

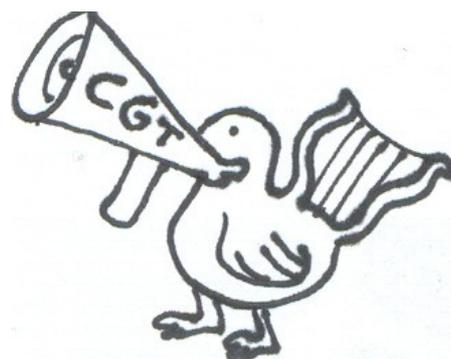
Page 4: Spécialisé.

Page 5: Grève le 8 février.

Page 6: Mouvement 2007

Page 7: CGT

Page 8: Nous contacter



## Direction... Parlons clair...

Le Ministère organise des tables rondes sur le fonctionnement des écoles... et sanctionne les directeur-trice-s en grève administrative...

La Cgt n'avait pas appelé à cette grève administrative, ne croyant pas à sa réelle efficacité et craignant qu'elle n'amène les collègues à un échec. Les sanctions financières prises par un Ministère et un Recteur aux ordres, nous ont amené bien entendu à montrer toute notre solidarité avec nos collègues sanctionné-e-s.

Mais au delà de cette répression et après un « protocole » honteux signé par un seul syndicat, le problème reste entier, et c'est celui de la Direction. Alors soyons clairs: Pour le Sden-Cgt, le problème n'est absolument pas de créer un statut, un corps ou un grade pour les directeur-trice-s d'école mais bien de donner à ceux-celles-ci les moyens de fonctionner et une reconnaissance pécunière de leur travail.

Les moyens de fonctionner c'est du temps, donc des décharges de service et la mise en place de personnels administratifs (des salarié-e-s avec un statut de la Fonction Publique -qu'elle soit territoriale ou d'état- et pas des personnels précaires, surexploités et sans avenir professionnel au sein de l'école). La reconnaissance du travail et des responsabilités, c'est une augmentation substantielle de la NBI...

Chiffrons un peu

En temps:

Le Sden-Cgt revendique pour les écoles de 2 à 4 classes  $\frac{1}{4}$  de décharge (des postes budgétaires et pas du rafistolage pris sur les moyens de la Formation Continue.

Pour les écoles de 5 à 8 classes: une  $\frac{1}{2}$  décharge.

Au dessus de 8 classes une décharge complète.

En reconnaissance financière:

Pour ce qui est d'une augmentation de la NBI, 40 points indiciaires de plus pourraient être une première étape.

## Compte-rendu du groupe de travail académique concernant les formations spécialisées (21/12/06)

Ce groupe de travail se réunissait pour travailler sur les trois types de formations spécialisées :

- De base (CAPA-SH et 2CASH)
- Continue (PAF)
- Modules d'initiative nationale (à demander en début d'année scolaire)

Constat de l'administration pour 2006/2007: stages du PAF pour tous types de handicaps, avantage de réunir premier et second degré et pas seulement des enseignants. En candidature individuelle pour le second degré, pour l'ensemble de l'académie, 67 candidats dont 33 pour un seul stage « la langue des signes » donc 34 candidats pour 8 autres stages dont le succès n'a pas été très important. Dans le premier degré (Var), pour ces mêmes stages, 35 candidatures. L'administration s'est étonnée que ces stages ne soient pas très demandés et se demande s'il y a un sens à les continuer. Elle se donne jusqu'au CTPA pour y réfléchir. Elle souhaiterait privilégier ceux à candidatures collectives ainsi que ceux réunissant premier et second degré. Pour le 06, le stage proposé aux personnes nouvellement diplômées n'a été demandé que par 6 personnes, et pour cause: l'intitulé précisait qu'il était ouvert en priorité aux collègues ayant eu moins de 12 à l'examen! Le stage « lire, dire, écrire en SEGPA » (Alpes-Maritimes) a été transformé en stage collectif réunissant un représentant par SEGPA.

Nous avons rappelé l'une de nos revendications: que la formation des

personnels spécialisés, notamment E et G, ne se fasse plus au détriment des élèves (les collègues de RASED en formation ne sont pas remplacés) et précisé notre attachement à des formules de type « doublette » qui avaient entre autres mérites celui de ne jamais laisser de poste « vacant ». L'administration a rappelé que le calendrier était très resserré (rendu des mémoires tôt dans l'année notamment) pour permettre aux personnels d'être à TD dès la rentrée suivante. Nous avons fait remarquer que ce n'était pas le cas dans le 06 où des collègues en candidats libres (mais ayant les mêmes droits que les autres, puisque ayant réussi le même examen) se trouvent dans des situations difficiles et inacceptables puisque ont été nommés à TP.

· Formation de base  
2006/2007 pour le second degré 15 stagiaires de 7 disciplines différentes préparent le 2CASH en un an: une semaine en juin, 3 en octobre et des journées de janvier à mars. Des difficultés : pour assurer les trois semaines de remplacement en octobre, pour travailler au mémoire car la moitié n'a pas d'UPI et prendra une UPI une heure par semaine à partir de janvier.

Pour le premier degré : l'évaluation des besoins s'établit à partir des postes ASH occupés par des collègues non-diplômés, des départs à la retraite et de la carte scolaire. Le second paramètre est le nombre de candidatures CAPA-SH en 2007/2008 . Probablement D et E dans les Alpes-Maritimes et E et F dans le Var avec possibilité de suivre le tronc commun dans son département d'origine (environ un tiers de la formation), soit 4 groupes sachant qu'un groupe peut être annulé faute de candidats ou déplacé selon le département d'origine des candidats.

Eve Noailly

# CGT – FO – FSU – UNSA – SOLIDAIRES

## Pour nos salaires, l'emploi public et la défense des missions, tous dans l'action et la grève le 8 février

Les organisations de fonctionnaires (CGT- FO – FSU – UNSA – SOLIDAIRES) exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :

Le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;

L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8 % ;

Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6 %) ;

Une refonte globale de la grille indiciaire.

Elles constatent également une dégradation alarmante des conditions de travail, la multiplication des attaques contre le service public, des réductions massives d'emplois et de recrutements publics et l'aggravation de la précarité.

Le ministre de la Fonction Publique vient d'annoncer de façon unilatérale des mesures qui constituent une avancée minimale. Même si elles sont à mettre au crédit des actions unitaires et des luttes dans les différents secteurs, elles laissent entier l'essentiel du contentieux, d'autant plus que le ministre lui-même les présente comme un échange emplois contre salaires.

Or, les services publics sont essentiels pour la population et l'aménagement du territoire. Leurs agents ont droit, comme tous les salariés, à une juste rémunération de leur travail et aux moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

**Combattant les logiques « travailler plus et gagner moins » et « moins de fonctionnaires mais mieux payés », les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à participer massivement à la journée d'actions du 8 février 2007 en particulier par la grève et les manifestations.**

**Pour l'ouverture immédiate de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial, la refonte de la grille et le niveau des pensions.**

**Pour une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins.**

**Pour la défense des services publics et de la fonction publique.**

**Pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.**

En cas d'absence de réponse positive, elles envisageront ensemble, après cette journée, les suites à donner à la mobilisation.

*Paris, le 17 janvier 2007*

Mouvement 2007...

Du nouveau...

Quelques nouveautés pour le Mouvement 2007

Les modifications par rapport aux années précédentes:

Barème: Prise en compte dans le barème de l'AGS globale et pas seulement des services d'enseignement à partir des T2. Impossible pour les mouvement des Pe2 sortant (T1) qui ne sont pas encore reclassés et pour lesquels ne sont pris en compte que les services d'enseignement. C'était une proposition faite par le Sden-Cgt et le SE-Unsa que le Snuipp a soutenu. Spécialisé: Egalité de traitement des lauréat-e-s de concours sortant-e-s de formation ou candidat-e-s libres de la même session. C'était une demande du Sden-Cgt.

Postes fléchées également pris en compte lors des Mesures de Carte Scolaire (MCS Suppression de poste) Proposition du Snuipp soutenue par le Sden-Cgt et le Se-Unsa.

Proposition de l'Administration qui a rencontré l'hostilité des 3 syndicats

présents en CAPD mais a quand même été imposée: L'étiquetage du poste fléché est maintenu lors du mouvement provisoire.

Au moment où nous mettons sous presse le calendrier définitif n'est pas encore fixé, mais il est probable que le serveur ouvre le 12 février pour fermer le 26 février.

Un dossier spécial mouvement sera mis en ligne sur notre site internet à partir du Jeudi 24 janvier. Evolutif, il sera mis à jour régulièrement jusqu'à la fin des opérations de mouvement (Juillet dernier mouvement à titre provisoire)

Nous tiendrons des permanences dans nos locaux 4 Place St François (2° étage) les mercredi 14 février et 21 février de 15h à 18h (possibilité d'y saisir votre mouvement).

Nous serons d'autre part à l'IUFM le mardi 13 février de 12h à 13h, le mercredi 14 février de 11h30 à 14h, le vendredi 16 février de 9h à 13h, le mardi 20 février de 12h à 13h, le mercredi 21 février de 9h à 13h, le vendredi 23 février de 12h à 13h

Enfin vous pouvez nous appeler au 06/63/57/64/72 pour tout renseignement ou adresser un mail à [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

Tous les mercredis matin nous tenons une permanence 4 place St François Tél: 08.73.68.08.50

Le mardi et le vendredi midi, nous sommes présents à l'IUFM Stephen Liégeard

Retraites: Vous souhaitez que nous calculions votre retraite, prénez rendez-vous en téléphonant au 06/63/57/64/72 ou par mail à [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

## **La Cgt Educ'Action c'est une organisation confédérées...**

### **Quelques informations interprofessionnelles.**

#### **Communiqués de la Confédération Cgt**

### **Droit au logement opposable, le projet du gouvernement ne répond pas aux urgences**

Le Conseil des Ministres vient d'adopter le projet de loi devant instituer le droit au logement opposable. Ce texte, élaboré dans la plus grande précipitation, s'apparente plus à une opération médiatico-politique et électorale qu'à la construction nécessaire du droit au logement effectif revendiqué depuis de nombreuses années par les syndicats et les associations.

La Cgt réaffirme que l'opposabilité au droit au logement est une véritable exigence sociale et républicaine. Elle appelle une action durable.

Ce projet de loi n'est qu'une chimérique réponse aux besoins urgents d'hébergement de toutes les victimes de la précarité, du chômage, des politiques des bas salaires, des faibles pensions et retraites, exclues du droit à l'accès au logement.

Il ne crée pas un droit opposable mais un droit de recours à une commission qui décidera ou pas de saisir un juge. Des délais et procédures longs et complexes seront nécessaires pour envisager d'obtenir un droit ouvert à un logement ou un placement en structure spécialisée.

La loi ne prendrait effet qu'en décembre 2008 pour les demandeurs prioritaires et ne trouvera sa pleine application qu'en 2012, ce qui ne règlera en rien la situation actuelle des 85 000 sans-abri.

La Cgt considère que l'Etat doit sans attendre, pour répondre à l'urgence, rendre applicable la loi de réquisition des logements vacants, notamment ceux détenus par des organismes institutionnels, financiers, d'assurances, fonds de pensions ou grands groupes privés.

Pour la Cgt, construire un droit au logement effectif et opposable suppose de se dégager des pétitions d'intention mais de s'attaquer à la résorption du déficit de 900 000 logements dont 600 000 logements locatifs sociaux que connaît notre pays.

L'Etat, garant du droit au logement, doit mobiliser des moyens financiers permettant de produire au moins 120 000 logements locatifs sociaux par an, pendant cinq ans. Ces logements doivent être de qualité avec un financement qui permette que la quittance (loyer + charges) n'excède pas 20 % des revenus des ménages. Ils doivent être bien répartis sur tout le territoire et notamment dans les communes où ils font défaut.

Pour la Cgt, l'effectivité du droit au logement ne sera véritablement garantie que dans le cadre d'un grand service public de l'habitat et du logement, adossée à un pôle public de financement dont le livret A doit rester le socle incontournable.

### **La Cgt sera présente à Nairobi pour le Forum Social Mondial 2007**

Les politiques libérales qui aggravent partout dans le monde les inégalités et l'exclusion sont de plus en plus contestées.

Le Forum Social Mondial qui va se tenir à Nairobi (Kenya) du 20 au 25 janvier, à la veille de Davos, sera un moment privilégié d'échange, d'actions et de propositions entre syndicalistes, le mouvement associatif, ONG, pour changer fondamentalement la mondialisation afin qu'elle profite à toutes et à tous et en particulier aux plus pauvres

Une importante délégation de la Cgt (22 personnes) sera donc au rendez vous de cet évènement mondial.

Outre sa participation au forum syndical et au lancement de la campagne internationale « travail décent - vie décente » de la Confédération Syndicale

Internationale (CSI), la Cgt animera deux séminaires :

- « Privatisation, régulation publique et politiques de développement en Afrique » : depuis le milieu des années 80, sous la pression des institutions financières internationales, l'essentiel des entreprises publiques en Afrique a été privatisé. Quel bilan ? Quelle régulation publique construire pour garantir à tous l'accès aux services de base ?

- « Droit à l'énergie » (Fédération Cgt des Mines et de l'Energie) : plus de deux milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'énergie et doivent se contenter du bois de chauffe, avec toutes les conséquences que cela entraîne : déforestation, désertification, émissions de CO2, etc. Quelles politiques pour garantir à tous, le droit à l'énergie ?

D'autre part, avec plusieurs organisations françaises et africaines, la Cgt sera co-organisatrice d'un atelier sur les Accords de partenariat économique (Ape) entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique)

Par ailleurs, renouvelant l'action faite lors du FSM polycentré de Bamako, la Cgt co-finance le voyage et le séjour de 20 responsables syndicaux africains (issus de 18 confédérations et de 13 pays d'Afrique francophone), favorisant ainsi de façon solidaire leur pleine participation aux différents travaux et initiatives de cette rencontre mondiale.

## Le Sden-Cgt Educ' Action dans le 1° degré

Ce sont des élu-e-s en CAPD:

Leila Saimi, Yvon Guesnier, Eve Noailly.

Ce sont des représentant-t-es au CTPD et au CDEN

Marc Le Roy Elisabeth Caron

Ce sont des représentants en CTPA:

Jean-Pierre Quartier, Joël Denneulin

C'est une adresse: Sden-Cgt 4 Place St François 06300 Nice

C'est un téléphone pour le 1° degré: 06/63/57/64/72

C'est une adresse mail: [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

C'est un site internet: <http://sdcgt0683.ouvaton.org/>

Le Sden-Cgt, c'est aussi un syndicat général qui regroupe les personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et LP dans le même syndicat.

Le Sden-Cgt est un syndicat qui au delà de la défense du Service Public, se bat pour une réelle transformation de ce dernier.

Le Sden-Cgt, c'est enfin un syndicat de la Cgt, 1° organisation syndicale confédérée française...

Vous ne recevez pas la Lettre Internet du Sden-Cgt Educ'Action et souhaitez la recevoir, adressez un mail à [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

Vous souhaitez adhérer au Sden-Cgt adressez un mail à [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr) ou remplissez le papillon ci-dessous, nous vous adresserons le matériel nécessaire:

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse personnelle: \_\_\_\_\_

Je désire adhérer à la Cgt Educ'Action

Date et signature.